

# Le Petit Bastidien

Bulletin d'informations municipales

N° 64

Edition Spéciale



## Le mot du Maire

Ce lundi 25 mai 2020, a eu lieu le conseil Municipal de mise en place de la nouvelle équipe que j'ai l'honneur de conduire.

Je tiens à adresser, en mon nom et au nom de l'équipe A.G.I.R., nos remerciements les plus chaleureux à toutes les Bastidiennes et tous les Bastidiens qui, malgré les contraintes que l'on connaît, ont participé au scrutin et nous ont accordé leur confiance.

Dès à présent c'est tous ensemble que nous nous mettons au travail pour agir, **Avancer, Gérer, Innover et Rassembler.**

Cette édition spéciale du Petit Bastidien a pour but de vous présenter l'équipe qui m'accompagne et leurs différentes fonctions, ainsi que la manière dont nous souhaitons aborder les sujets.

Ces nouvelles responsabilités ne doivent pas occulter les problèmes sanitaires que nous connaissons.

Prenez soin de vous et des autres en respectant les préconisations d'usage.

Michèle VINCENT

## Au Sommaire

Page 1 Le mot du Maire.

Page 2 Votre nouvelle équipe municipale

Conseillers communautaires

Page 3 Délégations aux organismes

Axes de travail

Page 4 Notre méthode de travail.

Principe de fonctionnement de l'équipe

Moyens de communication

Pour nous contacter

Page 5-6 Compte rendu Conseil Municipal du 25 mai 2020.

Abonnez-vous à notre newsletter et recevez le prochain bulletin d'informations municipales dans votre boîte courriel.

Envoyez un message avec votre nom, adresse postale, et courriel à :  
**commune.labastide-rouairoux@orange.fr**

Mairie : Place Jean JAURES  
Ouverture du Lundi au vendredi  
8h-12h et 14h-18h  
Tel : 05 63 98 01 26

**commune.labastide-rouairoux@orange.fr**

# Votre nouvelle équipe municipale

Michèle VINCENT  
**Maire**



Patrick SALVAN  
**Adjoint**  
*Finances, administration, communication*



Elise MANZONI  
**Adjoint**  
*Vie quotidienne et citoyenneté*



François CHARLIER  
**Adjoint**  
*Aménagement et cadre de vie*



Jérôme SALAS  
**Conseiller Délégué Responsable**  
*Associations, Ecoles*



Laurence KERRIEN  
**Conseiller Délégué**  
*Enfance*



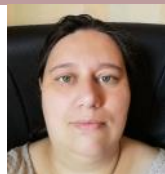
Martine ANDRIEU  
**Conseiller Délégué**  
*Action sociale*



André GUYOT  
**Conseiller Délégué**  
*Travaux*



Valérie PERRIN



Michel LABBÉ



Evelyne BIDEAULT



Mathieu TARBOURIECH



Anne-Marie ROGER-CAUQUIL



Loïc SABLAIROLLES



Ghislaine COLIN



## Conseillers Communautaires

Evelyne BIDEAULT   François CHARLIER   Elise MANZONI  
Jérôme SALAS   Patrick SALVAN   Michèle VINCENT

## Délégations

CCAS, Conseil Adm. Ehpad	Conseil Administration Amicale Laïque	Conseil Administration Collège	Parc Naturel Régional	Crèche La Petite Loco	SDET	Repas Service à Domicile
Michèle VINCENT	Michèle VINCENT	Jérôme SALAS <i>Titulaire</i>	Michèle VINCENT	Evelyne BIDEAULT <i>Titulaire</i>	Loïc SABLAIROLLES	Martine ANDRIEU <i>Titulaire</i>
François CHARLIER	Patrick SALVAN	Evelyne BIDEAULT <i>Suppléante</i>	Laurence KERRIEN	Jérôme SALAS <i>Suppléant</i>	Mathieu TARBOURIECH	Elise MANZONI <i>Suppléante</i>
Ghislaine COLIN	Evelyne BIDEAULT					
Elise MANZONI	Michel LABBÉ	<b>Sécurité Routière</b>	<b>Maison Justice</b>	<b>Défense, Gendarmerie</b>	<b>Commémorations</b>	
Valérie PERRIN		André GUYOT	Anne-Marie ROGER CAUQUIL	Loïc SABLAIROLLES	Laurence KERRIEN	

## Axes de travail

### Aménagement et cadre de vie

Travaux, urbanisme (Bâtiments communaux, constructions, ...)  
 Valorisation du patrimoine.  
 Réseaux : Voirie, assainissement, eau, communication, fibre optique.  
 Sécurité des biens et des personnes.  
 Propreté.  
 Stationnement, mobilité.  
 Développement durable.

### Vie quotidienne et citoyenneté

Enfance et enseignement.	Action sociale (CCAS, Ehpad).
Vie associative.	Citoyenneté et démocratie participative.
Sports.	Commerces et développement économique.
Animations organisées par la mairie.	Tourisme et culture.

### Moyens à disposition : Humains, matériels, financiers

Finances.  
 Administration (personnel municipal, matériel et logistique).  
 Communication.

## Notre méthode de travail

Cette nouvelle mandature souhaite s'inscrire dans une volonté forte de dialogue entre les citoyens et les élus afin de prendre en compte les attentes et les demandes de chacun. Les modes de gouvernance, traditionnellement verticaux visent à être remplacés par une gouvernance horizontale, plus citoyenne qui valorise la participation de chacun pour permettre une meilleure prise en compte de l'opinion des habitants de Labastide.

Ce dialogue ne peut être efficace que si nos relations s'inscrivent dans le respect et la confiance réciproques mais aussi dans un esprit de transparence et d'impartialité. Telle sera notre ligne de conduite tout au long de ces 6 années.

Notre action sera guidée par un soutien plein et entier à nos associations, nos commerces, nos artisans et entreprises, nos services publics et chacun d'entre vous.

Nous serons à votre écoute dans un esprit démocratique pour agir, **Avancer, Gérer, Innover et Rassembler** pour Labastide.

## Principe de fonctionnement de l'équipe

- Madame le Maire, 3 adjoints et un adjoint délégué responsable de commission : Réunion de travail hebdomadaire tous les lundis soirs.
- Réunion de travail de l'équipe au complet (15) toutes les 3 semaines, le jeudi, autour d'un ordre du jour précis.
- Réunion de travail en petit groupe à la demande sur des thématiques et des sujets à aborder avec recherche d'informations, propositions, ...
- Réunion du conseil municipal au moins 1 fois par trimestre pour délibérations et votes.
- Rencontres avec les acteurs locaux de la vie quotidienne et les citoyens en fonction des conditions sanitaires à venir : réunion avec les associations, les commerçants/artisans, les prestataires de tourisme ; réunions de quartier.

## Moyens de communication

- Site Internet officiel : [www.labastide-rouairoux.fr](http://www.labastide-rouairoux.fr)
- Distribution du bulletin municipal par les élus pour rencontre avec les administrés.
- Permanence des élus

## Pour nous contacter

- Prise de rendez-vous physique avec les élus.
- Contact téléphonique mairie : 05 63 98 01 26.
- Par courriel : [commune.labastide-rouairoux@orange.fr](mailto:commune.labastide-rouairoux@orange.fr)
- Par courrier.

<u>Permanences sur rendez-vous</u>	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Michèle VINCENT	10h-12h			10h-12h	
Patrick SALVAN	14h-17h				
François CHARLIER				14h-17h	
Elise MANZONI					14h-17h
Jérôme SALAS		15h-18h			

## Compte rendu du Conseil Municipal du 25 mai 2020

Le vingt-cinq mai deux mille vingt à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de Labastide-Rouairoux s'est réuni à la salle des fêtes de la commune au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Serge LAFON, Maire sortant.

Etaient présents :

Martine ANDRIEU, Evelyne BIDEAULT, François CHARLIER, Ghislaine COLIN, André GUYOT, Laurence KERRIEN, Michel LABBE, Serge LAFON, Elise MANZONI, Valérie PERRIN, Anne-Marie ROGER-CAUQUIL, Loïc SABLAIROLLES, Jérôme SALAS, Patrick SALVAN, Mathieu TARBOURIECH, Michèle VINCENT.

Monsieur Serge LAFON, Maire sortant, accueille et installe la nouvelle assemblée et fait la déclaration suivante :

« J'aurais aimé vous accueillir en d'autre lieu et en d'autre temps. Je remercie les anciens conseillers ainsi que les nouveaux. Nous avons travaillé ensemble, des choses ont été faites et d'autres non. Je vous souhaite bon courage et de la réussite ».

Monsieur le maire procède ensuite à l'appel des nouveaux conseillers. Tous sont présents, le quorum est atteint. Il donne la parole à Monsieur André GUYOT, doyen des nouveaux élus, qui prend la présidence de la séance et se retire.

La secrétaire de séance désignée est Elise MANZONI.

Le bureau de vote est constitué, les deux assesseurs sont Mesdames KERRIEN et PERRIN.

### **ELECTION DU MAIRE**

M. GUYOT : « Le conseil municipal a été installé, maintenant nous allons procéder à l'élection du maire. Qui est candidat au poste de maire ? »

Madame Michèle VINCENT est candidate.

Vote à bulletin secret et dépouillement : Mme Michèle VINCENT obtient 15 voix.

« Madame Michèle VINCENT est élue Maire de LABASTIDE-ROUAIROUX, je lui cède ma place ».

Madame VINCENT, élue, prend la présidence de l'assemblée et fait la déclaration suivante :

« Merci à vous chers collègues et chères collègues pour la confiance que vous avez bien voulu m'accorder. Je saurai en être digne. Mais c'est tous ensemble que nous avancerons, gérerons, innoverons et rassemblerons. »

Elle lit ensuite la charte de l' élu local.

### **ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE**

Madame le Maire propose, en application des articles L 2122-1 et L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, de créer trois postes d'adjoints.

Après un vote à main levée, il est décidé de fixer à trois le nombre d'adjoints, à désigner au scrutin secret de liste.

Une liste se présente, composée de Patrick SALVAN, Elise MANZONI, François CHARLIER.

Vote et dépouillement : la liste entière obtient 15 voix.

## **ELECTION DES CONSEILLERS DELEGUES**

Après un vote à main levée, il est décidé de fixer à trois le nombre de conseillers délégués et à un le nombre de conseiller délégué responsable de commission, à désigner au scrutin secret de liste.

Une liste se présente, composée de Martine ANDRIEU, André GUYOT, Laurence KERRIEN et Jérôme SALAS (responsable de commission).

Vote et dépouillement : la liste entière obtient 15 voix.

## **ELUS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES THORE MONTAGNE NOIRE**

Pour rappel, les six conseillers municipaux élus lors des élections municipales du 15 mars 2020 siégeant à la CCTMN sont : Evelyne BIDEAULT, François CHARLIER, Elise MANZONI, Jérôme SALAS, Patrick SALVAN et Michèle VINCENT.

## **ELECTION DES MEMBRES DU CCAS**

Après vote, les quatre conseillers élus à l'unanimité sont (en plus de Mme le Maire, présidente) : François CHARLIER, Ghislaine COLIN, Elise MANZONI, Valérie PERRIN.

## **DELEGUES DESIGNES AUX DIVERS ORGANISMES**

*PARC NATUREL REGIONAL DU HAUT LANGUEDOC* : Laurence KERRIEN et Michèle VINCENT.

*AMICALE LAIQUE* : Evelyne BIDEAULT, Michel LABBE, Patrick SALVAN et Michèle VINCENT.

*COLLEGE DE LA VALLEE DU THORE* : Jérôme SALAS, titulaire - Evelyne BIDEAULT, suppléante.

*CRECHE « LA PETITE LOCO »* : Evelyne BIDEAULT, titulaire - Jérôme SALAS, suppléant.

*ASSOCIATION REPAS SERVICE A DOMICILE* : Martine ANDRIEU, titulaire - Elise MANZONI, suppléante.

*MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT* : Anne-Marie ROGER-CAUQUIL.

*SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DU TARN* : Loïc SABLAIROLLES et Mathieu TARBOURIECH.

*CONSEILLER MUNICIPAL CHARGE DE DEFENSE* : Loïc SABLAIROLLES.

*SECURITE ROUTIERE* : André GUYOT.

*COMMEMORATIONS* : Laurence KERRIEN.

## **INDEMNITES DES ELUS**

Les indemnités sont proposées et votées à l'unanimité, avec répartition de l'enveloppe globale allouée à notre commune, soit 5 087.32 € ainsi qu'il suit :

Maire :	38.60 % de l'indice maximal de la fonction publique
Adjoints :	14.15 %
Conseiller délégué responsable de commission :	14.15 %
Conseiller délégué :	5.80 %
Conseiller municipal :	2.60 %

## **DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**

Au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Locales, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de déléguer une partie de ses attributions au maire.

La séance est levée à 21 h 30.